

Salaires, le compte n'y est pas !

Le budget 2025 ne prévoit aucune mesure nouvelle pour nos salaires. Quant aux rares mesures de ces deux dernières années, elles ne compensent pas les 10,4 % d'inflation cumulée de 2022 et 2023. Guillaume Kasbarian, nouveau ministre de la Fonction publique a confirmé le gel du point d'indice ! **Les fonctionnaires continuent de payer au prix fort la crise inflationniste et le décrochage du point d'indice de l'inflation.** Ainsi, en septembre 2024, un·e enseignant·e, CPE ou Psy-ÉN au 8e échelon de la classe normale gagnerait 650 euros net mensuel de plus si son indice avait suivi l'inflation depuis 2002. Le seul "effort" consenti par le gouvernement se porte sur le Pacte (+98 millions). Mais le Pacte n'est pas de la revalorisation : c'est du travailler plus pour (espérer) gagner plus ! C'est un échec : seuls 24 % des professeurs du 2d degré public l'ont signé. **Quant aux AED et AESH, ils et elles continuent d'être maintenu·es dans une précarité inacceptable.**

Le SNES-FSU revendique :

- l'augmentation de 15 % de la valeur du point d'indice et son indexation sur les prix ;
- une refonte des grilles qui porterait donc une entrée dans le métier, ISOE comprise à 2 500 € net pour les certifié·es, CPE ou Psy-ÉN et 2 750 € pour les agrégé·es ;
- l'abandon du Pacte et son utilisation pour des mesures sans contreparties ;
- le maintien de la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;
- un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

Il faut attendre **17 ans**
après la titularisation
pour gagner seulement
400 euros de plus

#UrgenceSalaires



Rentrée 2025 : saignée sur les emplois !

4 000 suppressions d'emplois d'enseignant·es sont prévues dans le 1er et le 2d degré pour la rentrée 2025. L'Éducation nationale est le plus gros contributeur des suppressions d'emplois de fonctionnaires prévus dans le budget 2025 et paye donc un lourd tribut à la politique d'austérité. Le gouvernement affirme qu'il supprime des postes d'enseignant·es car il y a moins d'élèves. Mais des postes étaient aussi supprimés dans le 2d degré quand il y avait plus d'élèves ! **Quant aux 2 000 créations de postes d'AESH, comment croire qu'ils seront tous pourvus alors la précarité de ce métier pèse déjà très lourdement sur son attractivité?**



Ce n'est pas la démographie qui guide les décisions gouvernementales mais des choix politiques : faire des économies sur les dos des élèves, des personnels et d'une École déjà dans une crise profonde. L'École est à un point de bascule, Michel Barnier la pousse dans la vide.

Le SNES-FSU revendique :

- l'annulation des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour diminuer les effectifs dans les classes : en collège, 20 élèves maximum par classe (16 en éducation prioritaire), en lycée, 24 élèves maximum par classe (20 élèves par classe dans les établissements qui relèveraient de l'éducation prioritaire).
- le renforcement des équipes pluriprofessionnelles avec un plan pluriannuel de créations d'emplois sur les bases suivantes : 1 poste de CPE pour 250 élèves, 1 poste de Psy-ÉN pour 600 élèves.

Ensemble, préparons la riposte !

Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, a annoncé la volonté du gouvernement d'infliger aux fonctionnaires 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie. C'est faire payer toujours plus les agents malades ; c'est s'obstiner dans une mesure idéologique qui a montré ses limites ; c'est pousser les agents à se rendre au travail malades, au risque de provoquer par la suite un arrêt plus long. **Le gouvernement prévoit aussi une réduction des conditions d'indemnisation des périodes de maladie, en supprimant le maintien de la rémunération à taux plein les trois premiers mois et en le remplaçant par un taux de 90 %.**

“Absentéisme”, de quoi parle-t-on ?

Le ministre le martèle dès qu'un micro se tend devant lui : les fonctionnaires seraient “absentéistes” ! De quoi faire bondir quand on connaît la signification réelle du mot “être absent-e de manière habituelle ou systématique de son lieu de travail”. Ce n'est pas ce que montre les statistiques pour les fonctionnaires. De plus, l'utilisation de ce mot n'est pas innocente : elle laisse à penser que non seulement, les fonctionnaires seraient systématiquement absents, mais flotte aussi l'idée d'une forme de culpabilisation des agent-es qui abuseraient ainsi du système.



Les fonctionnaires sont-ils plus absents que dans le privé ?

Contrairement à ce que dit Guillaume Kasbarian, les fonctionnaires d'État ne sont pas plus absents que dans le privé ! Le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) paru cet été est sans appel : en 2022, même après une hausse en raison du Covid, les fonctionnaires de l'Etat, hors enseignant-es, affichent toujours un nombre d'arrêts par agent-e inférieur au secteur privé (10,2 jours contre 11,6 jours dans le privé). Quant aux enseignant-es, en 2022, ils ont un nombre moyen d'absences pour raison de santé identique à celui des salarié-es du privé (11,6 jours). **Imposer trois jours de carence va toucher plus durement les femmes et les agent-es faisant face à des conditions de travail difficiles.**



Des conséquences désastreuses

3 jours de carence aboutissent à une perte de rémunération de 10 %, ajoutés à une indemnisation sur la base de 90 % et non 100 %... après la confirmation de la poursuite du gel du point d'indice et la suppression de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA), c'est une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires. C'est aussi un nouvel étage à la politique anti-fonctionnaires de ce gouvernement : perte de pouvoir d'achat, soupçon d'absentéisme et d'abus du système... alors même que les fonctionnaires tiennent à bout de bras des services publics exsangues. Cette politique est nuisible à l'intérêt général, car elle dégrade un peu plus encore l'attractivité des métiers de la Fonction publique et donc au final l'intérêt de toute la population.

Pour lutter, proposer et agir....

adhérez au Snes-FSU, premier syndicat dans le 2d degré

snes.edu/adherer-maintenant

